

Nombre de conseillers élus : 60

Conseillers en fonction : 60

Conseillers présents : 32

Vote par procuration : 11

Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20240327-2024-034-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 27 MARS 2024 A 18H30

Délibération n° 2024-034 : Affectation du résultat

Sous la Présidence de M. Denis HOMMEL, Président

Membres titulaires présents :

BEURIOT Nadine, CLAUSS Danièle, COUSANDIER Daniel, DEGOURSY Michel, FRITZ André, GAST René, GEORG Michel, HAENNEL Jean-Paul, HELFRICH Gérard, HENTSCH Bernard, HOFFMANN Hubert, HOMMEL Denis, HOMMEL Martine, HUSSON Christiane, KAISER Rosita, KELLER Jacky, KLEIN Michel, KLÖPPER Bénédicte, KRAEMER Bruno, LAAS Francis, LORENTZ Michel, POUILLARD Sylvie, RIEDINGER Raymond, RIEGER Elisabeth, SCHAEFFER Serge, SCHEYDECKER Camille, SCHMALTZ Isabelle, SITTER Jean-Louis, STUMPF René, STURM Claude, TIMMEL Yannick, WEIGEL Eric.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

AMBOS Danièle, EICHWALD Anne, GIRAUD Philippe, HOERTH Céline, HIRSCH Cinthya, JOERGER Alain, JULIEN Marie Anne, LICHTBLAU Monique, MEYER Agnès, RUCK Sandra, STOLTZ Pascal.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

ANTONI Marc, BALL Jean-Luc, BOEHMLER Philippe, BUBEL Rémy, CRIQUI Anne, DRION Denis, FLEITH Rachel, GABRIEL Hélène, HECK Mylène, HEYD Frédéric, JOERGER Fabien, KIEFER Geneviève, KLEIN Christophe, KRILOFF Sébastien, PETRAZOLLER Richard, STOLTZ Jean-Luc, WEIGEL Jacques

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

DGFIP : Sébastien DURST

DNA : Amélie RIGO et Albert MATHERN

VE2A : Mathilde LONCLE et Amélie MEGEVAND

PETR : Sylvie GREGORUTTI et Fabienne BIENFAIT

Le Président propose aux membres du Comité syndical l'affectation du résultat.

Décision

Le Comité syndical, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2023 constatant, que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 45 341.69 € et un excédent d'investissement de 9 427.89 €, et d'affecter au compte 1068 la somme de 65 247.79 € ;

DECIDE à l'unanimité,

- de reporter le résultat de fonctionnement de 45 341.69 €
- de reporter le résultat d'investissement de 9 427.89 €
- d'affecter au compte 1068 la somme de 65 247.79 €

Le Secrétaire de séance

Serge SCHAEFFER



Le Président

Denis HOMMEL

